



Plan de restructuration 2020- 2022 à la DRFIP 44

En préambule, comme nous sommes gérés de plus en plus « comme le privé », rappelons qu'à un plan de restructuration succède inévitablement un autre plan de restructuration. L'année 2022 (ou 2023) ne verra pas la fin de nos souffrances...

Ensuite, nous avons reçu de bien jolies cartes avant/après montrant notre réseau aujourd'hui et en 2022. Il faut préciser que ces cartes ne sont « à ce stade », comme l'a répété 150 fois notre directrice, qu'indicatives et serviront de bases de discussion jusqu'à « l'automne ». **Discussion avec qui ?** On se doute un peu que dans la droite ligne du processus engagé depuis un an et demi, la parole des agent.es et de leurs représentant.es ne sera pas prise en compte. **Il s'agit avant tout de convaincre les collectivités locales des « bienfaits » de cette réorganisation**, voir de les mettre en concurrence pour la réimplantation de certaines structures... Au passage on appréciera la précision du calendrier sur ce sujet comme sur le reste, car **il n'y a pas de calendrier mais une échéance (fin 2022) !** Notamment en raison des problèmes immobiliers qui vont naître des restructurations envisagées...

Mme PY, la directrice a débuté son exposé du plan 2020 – 2022 en faisant du sous-Darmanin. Elle a repris certains éléments de langage pour nous expliquer que ce plan triennal nous faisait « gagner en visibilité », que le « réseau des trésoreries ne répondait plus aux besoins », bref que la réorganisation visait à donner « une meilleure réponse aux demandes des collectivités territoriales tout en assurant notre présence sur le territoire ». **Pour la CGT**, au lieu de repenser le réseau, en partant des besoins et des moyens (missions et emplois), on le casse !

Dans le détail :

Toutes les trésoreries sous leur forme actuelle vont fermer pour être remplacées par sept Services de Gestion Comptable (SGC), par des « conseillers des collectivités locales » et des « accueils de proximité ». **Tous ces petits points de couleur sur la carte qui pourraient laisser croire que notre maillage territorial s'améliore est bien sûr un leurre.**

Aujourd'hui, l'**accueil de proximité** en est à l'élaboration du concept ! Aucune garantie sur sa future localisation qui dépendra grandement de la demande des élu.es locaux, ni sur leur nombre, ni sur son format, ni sur qui assurera les permanences. Sur ce dernier point, la Direction annonce que cela dépendra des échéances et de la demande. Ce pourra être un collègue de SIP ou de SPL ou du Foncier. Les permanences pourront se tenir en mairie, ou en EPCI ou en MFS (Maison France Service), nouveau nom des ex-Maisons de Services Au Public ([MSAP](#)). Le tout sans engagement sur la durée... Il s'agit surtout de l'affichage du maintien de notre présence en ruralité, autant dire que **c'est une opération d'enfumage des élus locaux et des usagers.**

Le conseiller des collectivités locales sera chargé de la mission de conseil. Les points sur la carte ne sont là aussi qu'indicatifs et correspondent peu ou prou aux EPCI. Encore faut-il que celles-ci en expriment le besoin. Ce nouveau poste permettra de recaser quelques responsables de trésoreries mais « à ce stade », impossible de savoir combien ! La DRFIP demandera la mise à disposition dans les EPCI d'un bureau pour les collègues, mais ils n'y seront pas présents en permanence d'autant qu'un conseiller pourra exercer sur plusieurs EPCI.

Le Service Gestion Comptable : des 24 trésoreries actuelles, il faut extourner **la Pairie Régionale qui doit basculer en Agence Comptable** au 01/01/2020, **la trésorerie de Guémené dont le secteur sera géré par Redon (35)** et les **trésoreries hôpital de Nantes et Saint-Nazaire** qui demeurent, tout

en récupérant l'ensemble de la gestion des hôpitaux du département. Mais la création d'une trésorerie hospitalière unique pour le département en lien avec le [GHT](#) n'est pas totalement écartée. À noter que la trésorerie du CHU en raison de la construction du nouveau CHU, qui ne comprend pas de locaux pour nous, sera amenée à déménager à Rezé.

À partir des autres trésoreries, sont créés **7 SGC qui assureront les missions comptables auprès des collectivités**. *On ne peut plus parler de back office puisqu'il y aurait peut-être des plages d'accueil du public (mais lequel ?) :*

- – un sur la **presqu'île** regroupant Savenay, Pontchateau, Guérande et La Baule (localisation à trouver)
- – **Chateaubriant** regroupant Ancenis, Blain, Nozay, EPCI Sèvres et Maine
- un SGC à **Pornic** (Paimbeuf, Machecoul...)
- – **Vallet** : création d'un SGC là où avait été supprimée la trésorerie depuis très longtemps, avec comme périmètre le vignoble : Le Loroux-Bottereau, Clisson, Vertou
- – et les quatre plus grosses trésoreries sont rebaptisées SGC à savoir **Nantes, Saint Nazaire, Saint Herblain** et la **Paierie Départementale**. Sans aucune surprise, ce sont les collectivités fléchées Agence Comptable qui ne bougent pas, dans l'attente d'une future option...

Pour les SIE, nous passerons de 8 structures à 4 !

- Le SIE de Chateaubriant est fusionné avec celui d'Anciens et installé à Ancenis
- Le SIE de Pornic est intégré à terme à celui de Saint Nazaire
- Des 4 SIE Nantais, il n'en restera que 2 (Centre et Sud) avec de gros redécoupages au bénéfice d'Ancenis principalement.

Pour les SIP, nous passerons de 8 structures à 6

- Le SIP d'Ancenis sera intégré au SIP de Chateaubriant
- Les redécoupages des SIP Nantais notamment au bénéfice de Pornic permettront la suppression d'un SIP.

Pour les PCRP, fusion des deux PCRP nantais et transfert à Rezé pour satisfaire en apparence la ligne du déménagement de services du cœur métropolitain vers les périphéries...

Pour les autres structures, « à ce stade » rien n'est prévu dans l'immédiat mais... c'est sans compter sur l'évolution des missions foncières, la loi ESSOC qui remplacera (pour un nombre non connu d'entreprises) le contrôle par l'accompagnement fiscal et la réflexion en cours sur la centralisation d'une partie du recouvrement (par l'URSSAF ?) avec le rapport GARDETTE.

Combien de suppressions d'emplois d'ici 2022 ? D'après Mme PY, « il n'a pas de projection sur les emplois » même si elle a procédé à des « crashes tests », cherchant le point de rupture à ne pas atteindre. Le ministre n'a pas donné d'élément sur le volume des suppressions d'emplois, car la discussion contrat DGFIP/Direction du budget n'a pas encore abouti... Ceci en complète incohérence sur la visibilité et la pseudo concertation. La dématérialisation, le PAS, la suppression de la TH et la fin de l'encaissement en numéraire auront un impact sur l'emploi mais à quelle hauteur ? Ce que nous savons, c'est qu'il y a un **ciblage global de 13 % de suppressions d'emplois d'ici 2022** mais avec des différences selon les missions avec des pics pour les SIP, entre 25 et 30 % d'emplois en moins ! De plus, par le biais du travail à distance, des collègues affectés dans d'autres départements vont travailler pour des services du 44 et seront comptés dans nos effectifs (3 emplois PCRP, 11 en SPF et 7 en SIE).

Ce projet laisse un goût amer tant par l'ampleur de la casse du réseau qui s'annonce que par le nombre de collègues qui vont être impacté.es. **Plusieurs centaines de personnes vont devoir subir ces réorganisations, dont beaucoup vont connaître une mobilité géographique départementale.**

La CGT, avec l'intersyndicale, va s'adresser aux élu.es locaux pour leur expliquer l'arnaque.

Nous allons aussi organiser la résistance face à cette mutation profonde qui ne répond pas aux besoins du service public, ni aux besoins de la population et des collectivités.